

# Contrôle des organisations professionnelles d'employeurs

## [203 créations et réactivations de comptes en seulement 3 jours !](#)

ven. 25 sep.

**Si le lien temporaire de connexion qui vous a été adressé le 23 septembre n'est plus actif, la procédure de réinscription se déroule en 3 étapes :**

1. Cliquer sur l'onglet « Dépôt de candidatures » en haut à droite
2. Cliquer sur le lien « Mot de passe oublié ? »
3. Renseigner le champ « Identifiant » (avec votre identifiant 2020) pour recevoir un email contenant le lien de réinitialisation du mot de passe.

**Si la demande concerne une nouvelle inscription (OP non inscrite en 2016), la procédure se déroule en 3 étapes :**

1. Cliquer sur « Dépôt de candidature » (bouton toujours visible en haut à droite)
2. Cliquer sur le bouton « créer un compte OP »
3. Renseigner votre SIRET dans le champ proposé, et cliquer sur le bouton « Valider ».

**Source URL:** <https://representativite-patronale.travail.gouv.fr/evenements/203-creations-et-reactivations-de-comptes-en-seulement-3-jours>

### List of links present in page

- <https://representativite-patronale.travail.gouv.fr/evenements/203-creations-et-reactivations-de-comptes-en-seulement-3-jours>